

EAPN France Paris le 22 janvier 2019

Madame la Ministre des Affaires européennes M. le Ministre de l’environnement

 M. le Ministre des comptes publics

CETA : ratification ou non ?

 Madame la Ministre, Messieurs les Ministres,

 Devant les incertitudes et les craintes suscitées par le traité CETA, le Président de la République avait souhaité que M. le 1er Ministre missionne une Commission indépendante chargée d’en évaluer les risques.

 Le rapport de la **Commission Schube**rt met en garde le gouvernement sur les points suivants :

-l’arbitrage des conflits investisseurs-états,

-l’importation excessive de viande du Canada,

-le risque de contournement de la réglementation européenne sur les OGM,

-les risques concernant l’environnement

-et enfin l’absence d’engagement concernant le climat.

Au vu de ces mises en garde concluant qu’il ne fallait pas le ratifier en l’état, votre gouvernement a décidé **d’un plan d’action** comportant la demande d’un véto climatique, la transparence des négociations de coopération règlementaires, l’inscription du respect de l’accord de Paris et du principe de précaution.

Un an après la mise en œuvre provisoire de l’accord, nous pouvons malheureusement constater que les craintes exprimées par les associations et par la Commission Schubert sont confirmées.

-A ce jour, **le plan d’action du gouvernement n’a pas été mis en œuvre**. Le pouvait-il d’ailleurs puisque toute possibilité d’amendement est exclue du processus de ratification ?

-Bien qu’il ne soit pas effectif avant la complète ratification de l’accord, **l’arbitrage investisseurs-Etats se confirme comme une menace sérieuse**. A preuve les menaces contre la France de l’entreprise Vermilion qui se dit par avance victime de l’interdiction de l’exploration et de l’exploitation de hydrocarbures (Loi Hulot et Charte de l’énergie signée par la France). Comme on le sait, ce mécanisme comporte un double risque : un risque financier et un risque démocratique : l’autocensure des gouvernements renonçant à des mesures d’intérêt général par craintes des coûts de la procédure d’arbitrage, y compris en cas de victoire.

**Les mécanismes de coopération règlementaire pèsent déjà négativement sur les politiques publiques**, sans la transparence que souhaitait le gouvernement français. Pour ne prendre que trois exemples les lobbies de l’exportation des fruits et légumes sont partis en guerre contre les LMR actuelles (limites maximales de résidus de pesticides). La question de l’interdiction du glyphosate dans l’Union ou dans certains Etats de l’Union fait partie des combats du secteur marchand contre la santé des citoyens. De la même façon, la question des OGM rebondit, puisque le Canada ne reconnaît pas la position de la Cour de Justice de l’Union qui considère que les organismes obtenus par mutagénèse sont des OGM.

**Le véto climatique demandé par le plan d’action gouvernemental n’a pas été mis en place** et votre gouvernement n’a pas demandé son inscription dans l’accord signé récemment avec Singapour ! Quelle crédibilité peut avoir notre pays, organisateur de l’accord de Paris, si notre gouvernement ignore ses propres engagements dans les accords commerciaux ? Nous notons d’ailleurs que le JEFTA (avec le Japon) fait référence à l’Accord de Paris, mais sans mécanisme de sanctions.

Enfin**, le principe de précaution devait être inscrit dans tous les accords. Il ne l’est pas dans le CETA,** bien qu’il soit présent dans le JEFTA, mais là encore sans portée juridique réelle.

Pour conclure, nous constatons une contradiction entre un accord qui bride l’action du gouvernement au service de l’intérêt général et la liberté du Parlement en les soumettant un peu plus aux intérêts marchands et la consultation des Français voulue par le Président de la République.

 EAPN France dont la mission est de lutter en France comme au niveau européen contre la pauvreté et l’exclusion reste en l’état opposé à la ratification du CETA et vous demande si votre gouvernement va tirer les conséquences de l’impossibilité où il est d’amender le CETA pour recommander au Parlement sa non-ratification.

Dans l’attente de connaître la position du gouvernement dont vous faites partie, nous vous prions d’agréer, Madame et Messieurs les Ministres, l’expression de nos respectueuses salutations.

 Pour le Conseil d’Administration

 Le Président

 Guy Janvier